

Renouvellement de la licence et de l'adhésion

La date limite du renouvellement de licence est fixée par l' assureur au 31 /12/ 2025.

Si vous n' avez pas encore renouvelé votre licence, vous n' êtes pas couvert par l' assurance de la fédération "ffvélo" jusqu'à votre ré affiliation si il vous arrive quelques chose à moins de prouver l'intention de prendre la licence 2026. Il n' y a aucun report de délai.

De même, je vous rappelle que si vous n' êtes pas adhérent du club vous ne pouvez plus participer aux diverses manifestations proposées par celui-ci.

La prise de licence se fait via Hello Asso de plusieurs façons
en allant sur le site / bandeau jaune / détails et cliquez sur le lien
toujours sur le site / page accueil / le club / Nous rejoindre / licence 2026

Le lien a également été communiqué sur les différents groupes Whatsapp que vous retrouvez au bas de ce mail. Si vous recevez un mail de demande de ré-affiliation pour 2026 de la part de la fédération, tenez en compte comme rappel mais ne vous inscrivez pas directement sur le site de "ffvélo". Allez directement sur Hello Asso .

<https://www.helloasso.com/associations/cyclo-sport-du-pays-d-aix/adhesions/cspa-adhesion-et-licence-ffvelo-2026-federation-francaise-de-cyclisme-2>

Merci d'adhérer au plus vite si vous souhaitez continuer avec nous

Jean Pierre